

**L'Ecole européenne de Bruxelles III recrute :**  
**Un/e MEDECIN SCOLAIRE avec statut de médecin indépendant**  
**Entrée en service souhaitée : 09.01.2023**

Les Ecoles européennes sont une organisation intergouvernementale, offrant une éducation multilingue et multiculturelle.

#### Profil

- Médecin scolaire généraliste ou pédiatre diplômé en médecine scolaire.
- Parfaite maîtrise du français et très bonne connaissance de l'anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- La pratique courante d'une autre langue de l'UE est un atout.
- Flexible, aptitude à gérer une grande quantité d'informations, respect des délais.
- Aisance dans les contacts, sens de l'organisation et des responsabilités.
- Etre en possession d'un certificat récent de bonne vie et mœurs (type 2).

#### Description des tâches

Assisté/e par l'équipe d'infirmières, il/elle est responsable, à lui/elle seul/e, des tâches suivantes :

##### **1. Envers l'école en général :**

- Coordonner et observer les soins médicaux et paramédicaux. En principe, le/la médecin doit couvrir les actions éventuelles que le personnel paramédical exécute sur ordre pendant ses heures de service.
- Sous la coordination administrative de la direction de l'école, prendre des mesures spécifiques dans le cadre de la prophylaxie des maladies transmissibles (hépatite, méningite, ...) en vertu de la loi.
- Conseiller la direction sur la mise à jour des procédures médicales, l'achat, l'aménagement et l'adaptation de matériel spécialisé médical et paramédical ex. : aménagement cabinet de consultation et locaux de soins, équipement pour les premiers soins et la pharmacie.
- Rédiger le rapport annuel reprenant les renseignements relatifs aux dépistages réalisés lors des visites médicales et les statistiques annuelles.
- Promouvoir la santé, sensibiliser et coordonner, avec l'équipe de l'infirmerie, les campagnes telles que la vaccination contre la grippe saisonnière.
- Participer, si besoin, comme membre de l'équipe, aux réunions spécifiques au cours desquelles on traite des problèmes généraux de santé et psychosomatiques, médicaux, d'hygiène, concernant la sexualité ou la maltraitance des enfants.
- Fournir des informations et des conseils sur les affections et les syndromes des élèves.

##### **2. Envers l'élève :**

- Le cas échéant, conseiller l'élève sur la problématique de santé individuelle.
- Le cas échéant, informer concernant la prévention de santé individuelle.
- Le cas échéant, informer individuellement concernant les problèmes relationnels et les expériences sexuelles.
- Le cas échéant, proposer et pratiquer un examen médical individuel.

### 3. Envers les parents :

- Le cas échéant, conseiller les parents sur les problèmes médicaux de leurs enfants.
- Informer et conseiller les parents en cas de maladie transmissible à la population scolaire (hépatite, méningite, ...)
- Consigner par courrier les observations conclues lors de la visite médicale scolaire
- Contacts téléphoniques avec les parents, à la demande de ces derniers.

### 4. Visites médicales :

Les visites scolaires des élèves sont organisées chaque année scolaire en :  
2<sup>ème</sup> maternelle (5/6 ans), 1<sup>ère</sup> primaire 1 (6/7ans), 3<sup>ème</sup> primaire (8/9 ans) et 5<sup>ème</sup> primaire (10/11ans) ;  
en 2<sup>ème</sup> secondaire (12/13ans), 4<sup>ème</sup> secondaire (14/15 ans) et 6<sup>ème</sup> secondaire (16/17 ans).

Ces examens consistent :

- Pour tous les âges : supervision des résultats des examens de la vue, audition, poids, taille effectués par l'infirmier /ière et en un examen ORL,
- Examen physique complet : cœur, poumons, abdomen, peau, orthopédie (dos, pieds, ...) et sexe pour les garçons.
- Contrôle de la vaccination
- Réponses aux questions des élèves.
- Examen plus particulier en maternelle : examens neuro-pédiatriques (environ 20 min. par élève) et organisation des suivis particuliers avec les titulaires pour les enfants à besoins spécifiques.
- 1<sup>ère</sup> primaire : contrôle de l'évolution neuro-pédiatrique, du sexe pour les garçons.
- 3<sup>ème</sup> primaire : maintien du dos.
- 5<sup>ème</sup> primaire : examen dentaire, évolution des paramètres pathologiques antérieurs.
- 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Secondaire : tension artérielle, dos.

### 5. Constitution des dossiers :

Le/la médecin, avec l'équipe, s'engage à constituer un dossier pour chaque élève et les garde dans une pièce adéquate et fermée que l'école met à sa disposition. Pour ces dossiers, il récolte les données auprès des parents, du médecin de famille, des spécialistes, ... et dresse le protocole de ses propres observations.

Le dossier médical, comprenant les données sous secret médical, constitue un dossier à part et est donc isolé du dossier individuel de l'élève.

### Conditions

- **Entrée en service : 09.01.2023**
- **Rémunération** : Chaque mois, le médecin établira une facture indiquant :
  - la période concernée,
  - le nombre d'élèves examinés au cours de la période (à titre indicatif, le tarif par visite médicale par élève est fixé à 16,5 euros pour l'année 2023),
  - les éventuels honoraires pour prestations complémentaires.
- **Horaire** : Le/la médecin scolaire s'engage à prêter une moyenne de 3 heures par jour scolaire, de préférence entre 8h30 et 11h30 les mardi, mercredi, jeudi et vendredi. En plus de ces heures, le/la médecin peut être invité à participer aux réunions scolaires auxquelles il/elle est présent/e à titre de médecin expert. L'année scolaire compte 180 jours, 181 jours les années bissextiles.
- **Le lieu de travail** : Bruxelles, Belgique
- **Contrat** : Un contrat de prestation de services en tant que médecin indépendant.



- Un contexte multiculturel sur un campus scolaire situé boulevard du triomphe à Ixelles et accueillant plus de 3400 élèves ressortissant des différents pays membres de l'Union européenne.

## Candidatures

Veillez **envoyer les documents ci-après sous un seul fichier PDF** à l'adresse [flow-ixl-recruitment@eursc.onmicrosoft.com](mailto:flow-ixl-recruitment@eursc.onmicrosoft.com) :

- Une lettre de motivation
- Votre Curriculum Vitae, si possible sous format « Europass »
- Copie de votre/vos diplômes
- Les coordonnées de votre dernier employeur (si possible)

Veillez nommer le sujet de l'email ainsi : "**B3-2022-52/NOM prénom**" (exemple : B3-2022-52/SCHILD Martina). **Il est important de nommer le sujet exactement comme indiqué ci-dessus ET d'envoyer la candidature uniquement à l'adresse e-mail indiquée ([flow-ixl-recruitment@eursc.onmicrosoft.com](mailto:flow-ixl-recruitment@eursc.onmicrosoft.com)) car le système ne reconnaît pas les candidatures nommées ou envoyées d'une autre manière. Cela veut aussi dire qu'il est nécessaire de ne pas laisser d'espace entre la référence, la barre oblique et les nom /prénoms. Correct : B3-2022-52/NOM prénom ; incorrect : B3-2022-52 / NOM prénom**

Date limite d'envoi des candidatures : **04.12.2022**

Les candidatures ne respectant **pas** cette procédure ne seront **pas** prises en considération.

Aucune réponse ne sera donnée aux candidats avant la fin de procédure.

Les **candidats retenus** seront invités à un entretien devant un Comité de Sélection.

---

Veillez noter que toutes les données à caractère personnel seront traitées conformément à la Déclaration de Confidentialité applicable au Recrutement et aux procédures de nomination des membres du personnel recrutés localement disponible [ici](#)